Des étudiants se penchent sur la problématique des vols de cuivre

Bruxelles, 7 juin 2013. Le Collège technique « Les Aumôniers du Travail » de Charleroi a remporté la finale de l'édition 2013 de BERT (Belgian Railways Competition for Technicians). Il s'agit d'une compétition organisée par la SNCB-Holding et Infrabel pour des élèves du 3ème degré en 'mécanique-électricité'. Cette année, les étudiants ont dû relever un défi d'actualité : « Que faire quand le circuit d'une boucle de terre unique est interrompu ? ». C'est par exemple le cas lorsqu'un vol de cuivre est commis. Avec cette opération, le Groupe SNCB met l'accent sur les projets techniques passionnants qui peuvent être initiés au sein des chemins de fer pour garantir la mobilité de demain. Des défis qu'il entend relever avec de nouveaux talents.

Lors de cette deuxième édition de BERT (Belgian Railways Competition for Technicians), les jeunes ont dû trouver une solution à la problématique suivante : le circuit interrompu d'une boucle de terre unique. Il s'agit, hélas, d'un problème qui se pose trop souvent : les interruptions sont une conséquence des phénomènes naturels tels que les coups de tonnerre, mais aussi les vols de cuivre. Il est important de détecter l'interruption aussi vite que possible, afin de pouvoir assurer la ponctualité des trains. Les élèves ont donc dû relever un sérieux défi technique.

Les sept écoles participantes ont défendu leur projet devant un jury de professionnels, composés d'ingénieurs et d'experts d'Infrabel. Et les élèves ont montré cette année beaucoup d'ingéniosité pour résoudre les problèmes. *« Le niveau était plus élevé que l'an passé,* raconte Solange Lens, un membre du jury. *Nous avons véritablement été impressionnés par ce que nous avons entendu. »* Pour la distribution des prix, le jury a tenu compte de différents aspects, tels que la fiabilité, la robustesse et le coût des matériaux.

Le premier prix, un chèque de 4000 € pour l'école et des billets Eurostar vers Londres pour les élèves, a été attribué au Collège technique « Aumôniers du Travail » de Charleroi

Le prix spécial du jury a été remis à Jens Hamers, de l'Institut Technique Provincial de Courtrai. En effet, il était le seul participant à avoir réalisé un projet complètement seul. Un tour de force qui a fortement impressionné le jury. Jens n'a pas attrapé le virus des chemins de fer par hasard : son père est conducteur de train à la SNCB et il a lui-même déjà réussi toutes les épreuves pour devenir conducteur de train. S'il satisfait aux examens médicaux, il pourra commencer sa formation en septembre et se lancer sur les traces de papa.

Par cette compétition Infrabel et la SNCB-Holding ont notamment voulu montrer aux jeunes que, au sein du Groupe SNCB, le personnel est toujours mis au défi de trouver des solutions techniques pour garantir la mobilité de demain. *« Avec BERT, nous avons développé un réel projet technique au sein des chemins de fer, où des élèves du troisième degré ont pu mettre leurs compétences techniques en pratique »,* explique Mireille Protin, Recruitment Manager.

Liste des prix

1er prix : Collège technique 'Aumôniers du Travail' de Charleroi (chèque de 4.000 euros pour l'école et des billets pour Londres pour les élèves).
2ème prix : Arts & Métiers d'Erquelinnes (chèque de 2.000 euros pour l'école et billets pour Paris pour les élèves).
3ème prix : VIIO Nijverheid de Tongres (chèque de 1.000 euros pour l'école et billets pour Amsterdam pour les élèves).
Prix d'originalité : Technisch Instituut Heilig Hart Hasselt (chèque de 750 euros pour l'école et Go-Pass pour les élèves).
Prix d'écologie : Githo de Nijlen (chèque de 750 euros pour l'école et Go-Pass pour les élèves).
Prix spécial du jury : Institut Technique Provincial de Courtrai (chèque de 750 euros pour l'école et Go-Pass pour les élèves).
Prix du public : VIIO Nijverheid de Tongres (chèque de 750 euros pour l'école et Go-Pass pour les élèves).

Contact Presse:
Louis Maraite, porte-parole SNCB-Holding: 02/526.37.30 ou 0499/54.38.91

---

*La **SNCB-Holding** est la société faîtière du Groupe SNCB et le garant d'un service de qualité optimale. Elle s'acquitte de cette mission en coordonnant et en soutenant les activités de ses deux filiales - la SNCB (l'exploitant) et Infrabel (le gestionnaire de l'infrastructure) - tout en s'assurant de la convergence de leurs stratégies et de l'unité du groupe pour, notamment, atteindre l'équilibre financier. La SNCB-Holding est l'unique employeur des quelque 36 000 membres du personnel du Groupe SNCB. Elle est propriétaire des bâtiments de gare, des parkings et parkings pour vélos, des espaces de location de vélos et des abords des gares. En outre, elle assure les activités de sécurité et de gardiennage sur le domaine ferroviaire ; elle gère les réseaux ICT pour l'ensemble du groupe et veille à la préservation du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire. Elle a pour but de promouvoir le transport ferroviaire sur le réseau belge, l'un des plus denses au monde.*

Photos annexées, libres de droits.